Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 13 (1875)

Heft: 7

Artikel: Avis d'un vieux praticien genevois à son jeune confrère

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183195

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Arrête:

1º Il sera levé une collecte volontaire en les formes accoutumées dans le Canton;

2º Le produit en sera appliqué à l'usage ci-dessus

3º Chaque municipalité fera parvenir au Préfet du district le produit de la collecte levée dans son arrondissement, pour le 19e du courant;

4º Le Sous-Préfet fera passer ensuite au Département des finances, en un groupe cacheté, la collecte

percue dans son district;

5° Le présent arrêté sera imprimé et publié dès la chaire, le dimanche 15 du courant, dans toutes les églises du Canton.

Le produit de la collecte effectuée dans le canton s'éleva à 2883 francs 6 batz. Le Petit Conseil chargea la maison-Cassat, Blanchenay et Ce, à Marseille, des négociations relatives au rachat de Vincent Emery, négociations qui eurent lieu par l'entremise du correspondant de cette maison à Tunis, M. Barthez. C'est celui-ci qui fit connaître les noms des autres esclaves suisses, savoir:

Jean Ronner, de Volfai (Appenzell).

Jean Fruch, de Zwal Brün, id.

Jacques Maeder, Bernois.

Jean Richner, id.

Le chirurgien Danauer, de Kussnacht (avec sa femme et un enfant).

L'autorité helvétique ayant autorisé le père de Danauer à solliciter l'appui des divers cantons, pour la délivrance de son fils, il adressa au Petit Conseil du canton de Vaud une requête, datée du 18 avril 1804, dans laquelle nous lisons:

« Mon fils Joseph-Ant. Danauer a servi dans le » régiment Schmit, canton de Glaris, en qualité de » chirurgien major, pendant que ce régiment était

- » en station en Italie, jusqu'au moment du licen-» ciement de son régiment, pendant 13 années. Il
- » se disposa, étant alors dans l'Isle de Sardaigne,
- » d'y demeurer; il fit connaissance d'une citoyenne » avec laquelle il se maria et dont il a eu un en-
- » fant. Ayant disposé son épouse à partir pour son
- » endroit natal, dans la traversée, une tourmente
- » dont un bâtiment tunissois profita, saisit le bâti-» qui portait mon fils, sa femme et son enfant, qui
- » furent transportés à Tunis, d'où ils ne peuvent être
- libérés que contre la finance qu'exigent ces bar-

» bares, de 450 louis d'or neufs. »

Mais revenons à Vincent Emery. La maison Cassat et Ce reçut de son correspondant à Tunis, au mois d'août 1803, une lettre par laquelle ce dernier lui faisait part, en ces termes, de ses premières démarches relatives à la mise en liberté d'Emery:

- « Depuis votre lettre du 23 messidor, j'ai fait faire
- » de suite la recherche du nommé Vincent Emery. » Informé qu'il était à six lieues d'ici (Tunis), tra-
- » vaillant dans un jardin du dey, je le sis appeler
- » et il s'est présenté chez moi. La lecture de votre » lettre l'a rempli de joie et d'espoir, surtout quand,
- sur le tableau véridique qu'il m'a fait de sa mi-

» sère, je lui ai accordé, pour subvenir à ses be-

» soins, un quart de piastre par jour.

» Vous ne sauriez croire combien ce secours nous
» a attiré de bénédictions de la part de ce malheu-

» reux jeune homme; à peine pouvait-il m'expri-

» mer toute sa reconnaissance; il y a été d'autant

» plus sensible, qu'il souffrait encore d'une baston-

» nade de 500 coups de bâton reçus sur tout son

» corps, il y a quelque temps, pour avoir tenté de

s'évader avec vingt autres compagnons de son
 infortune. C'est depuis ce moment qu'il a été mis

» aux travaux les plus pénibles. »

Suivent d'autres détails sur les précautions à prendre envers le dey dans les négociations, afin de pouvoir mener l'affaire à bonne fin.

Les lettres suivantes de la maison Cassat, Blanchenay et Ce, annoncèrent enfin au Petit Conseil du canton de Vaud la délivrance du captif.

« Monsieur le Président,

Nous avons enfin l'honneur de vous annoncer l'heureuse arrivée en ce port du nommé Emery, racheté à Tunis. Dès sa sortie de quarantaine, nous voulions lui faire continuer sa route pour notre commune patrie avec ses deux compagnons d'infortune, rachetés par le canton de Berne; malheureusement leurs passeports visés à Tunis par le chargé d'affaires de S. M. Britannique, notre Commissaire de Police n'a pas voulu y apposer son visa, qu'au préalable il n'en eût informé le Ministère de la Police à Paris. Nous avons immédiatement écrit à M. Maillardoz, envoyé suisse près de S. M. I., pour obtenir son intervention.

En attendant, ces trois malheureux sont ici sous la surveillance de la Police jusqu'à la réponse du Ministre.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

Marseille, 19 vendémiaire an 13.

CASSAT et Ce. »

« Monsieur le Président,

Par notre lettre du 19 vendémiaire passé, nous eûmes l'honneur de vous annoncer l'heureuse arrivée ici du nommé Emery, et la nécessité où il était d'attendre la réponse du ministre pour le visa de son passeport. Dès lors cette réponse est arrivée et le 22 vendémiaire il a continué sa route avec ses deux compagnons d'infortune.

Nous avons l'honneur de vous remettre ci-joint la note détaillée de nos débours s'élevant à L. 3621.75 de Suisse, etc., etc.

Salut et respect.

CASSAL et Ce

Marseille, le 6 brumaire an 13. >

Nous empruntons au Bulletin de la Société médicale de la Suisse romande la pièce de vers qu'on va lire, et dans laquelle l'auteur a fait entrer avec beaucoup d'esprit les expressions les plus usitées de l'argot genevois, en matière de médecine:

Avis d'un vieux praticien genevois à son jeune confrère.

– Vous voulez, dites-vous, pratiquer à Genève, Mais savez-vous, mon cher, ce qu'il faut y savoir? Vous fûtes, à Paris, un excellent élève, Travailleur assidu, de vos maîtres l'espoir; Vous avez fréquenté les cours, l'amphithéâtre, Les hopitaux surtout; on ne vous voyait pas Courir les bals, le jeu, les cafés, le théâtre. Votre savoir, mûri par un long internat, Recut le complément de science étrangère Que purent vous donner Berlin et l'Angleterre. Vous savez l'allemand, l'italien, l'anglais; Même vous connaissez cette nomenclature Ou'un orgueilleux auteur, ennemi du français, En torturant le grec, a su rendre si dure : Mais vous ne savez pas parler le genevois. Comment comprendrez vous ce mélange barbare De français, de latin, de grec et de patois, Du langage savant dérivé si bizarre.

Le bon sens, il est vrai, parfois vous guidera; Vous n'hésiterez pas quand une bonne femme Viendra vous demander du sirop magistra, De l'huile de Rucin¹, ou bien un cataplame. Vous comprendrez encor charpi, digession, Valérienne, éreins², melize, sinapisse, Purge, saigne, opiâtre, arteuils, ostruction³, Elexir et polmons, alphes⁴ et rhumatisse, Mais qui vous traduira dairde, orbet, gachillon⁵, Cassin, érinière, ourles et bourillon ⁶? Pourrez-vous deviner que l'emplâtre oxycroce A pris en genevois le nom de cire crosse?

Ecoutez ce récit; il s'agit d'un enfant Petit, maigre, chétif et dont l'aspect attriste : - Monsieur, c'est mon garçon qui s'en va crevotant. Il a toujours été femmelin, maladiste, Son sommeil est mauvais à cause du malet, Il a beaucoup d'humeurs, du cra 7 tout plein la tête; J'ai bien peur que ça soye une croûte de lait. Il est gringe et pâlot; dans son lit il s'entête A rester d'à bouchon s, ou bien, s'il veut marcher Il est tout brelanchant et s'en va de bisingue 9. Le moindre courant d'air suffit pour l'enroucher 10, Ensorte que toujours il faut qu'on le potringue. Il est tout achati 11, son sang est venimeux, C'est toujours des mals blancs, des dairdes, des bouchères 12 Des flemmes dans le cou, de la piquairne 13 aux yeux. Tant qu'à ses dents, il vient de mettre les dernières. Mais il faudrait déjà toutes les arracher. Depuis l'hiver passé, il rancote et toussaille 14, Enfin le pauvre enfant, hier, pour s'achever, En tombant de son lit s'est déboité la grille 15. J'en ai bien soin, pourtant, et je lui donne à boire Des tisanes, du vin, - pas de lait, c'est bileux! J'ai posé sur sa nique un grand évicatoire 16 Et l'ai médeciné 17 que c'en est ruineux.

Une autre vous dira: — Monsieur, je vous en prie, Venez voir mon mari, je crois qu'il va mourir; Il est tout oppilé et le cœur lui varie 18, La nuit il ronchemèle et ne fait que toussir 19,

¹ Ricin. — ² Reins, mélisse. — ³ Opiat, orteils, obstruction. — — ⁴ Aphthes. — ⁵ Dartre, orgelet, diachytum. — ⁶ Ecchymose, lombago, oreillons, nombril. — ⁷ Pellicules. — ⁸ Couché sur le ventre. — ⁶ De travers. — ¹⁰ Enrouer. — ¹¹ Accablé. — ¹² Herpès labialis. — ¹³ Croûtes ciliaires. — ¹⁴ Accès de ronchus trachéal. — ¹⁵ Luxé la cheville. — ¹⁶ Nuque, vésicatoire. — ¹⁷ Purgé. — ¹⁸ Constipé, avoir des nausées ? ou plutôt des défaillances. — ⁴⁹ Ronchus trachéal. La bile sur ses nerfs est toute répandue (sic). Et dès qu'il a mangé, il faut qu'il contribue ', Il est enfle partout, il ne peut pancher l'eau Que quand il boit des grus avec un jair de veau ², Il s'ennosse ³ sans cesse et tout ce qu'il avale Gargote dans son cou; depuis deux ou trois jours, Il est enveloppé ⁴ et sommeille toujours. Tout son mal est venu d'un rhumatisse mâle.

Le malade souvent dit son opinion Sur le mal qu'il ressent et sur sa cause occulte. Ecoutez ce discours plein de prétention : - C'est moi, Docteur, qui viens chercher une consulte A votre bon secours. Tout mon tempérament (sic) Est vétilleux, pensif, bileux et sanguinaire (sic), Je sue et puis j'ai froid dans le même moment : J'en suis sûre, Docteur, j'ai le ver salutaire. Pour un rien j'ai le sang en ébollution, La nuit je ne dors pas, je tousse sans arrête. On m'a déjà donné certaine portion Que c'était soi-disant pour me purger la tête (sic), On croyait que c'était un vieux dépôt de lait (sic), Parce que tous les soirs j'avais la nervegie 5, Mais Monsieur le Docteur voit bien qu'on se trompait Et qu'on n'a pas du tout counu la maladie (sic).

Vous êtes étourdi de ce vocabulaire! Mais ce n'est rien encore, il faut, mon cher confrère, Que vous connaissiez certaine expression Dont le sens élastique à tout paraît s'étendre: Quand un malade a dit: - C'est l'enflammation -Il croit avoir tout dit, c'est à vous de comprendre. Ne lui demandez pas, par là, ce qu'il entend, Sa confiance en vous s'affaiblirait d'autant. - C'est une irruption, ou bien un feu de ventre 6, Ce sont des boyaux cuits - c'est une cuison entre Le ventre et l'estomac. — Ici c'est une atoux, Là c'est un ventre gonfle. — Un homme prendra peine A vous développer comment sa gargataine Chaque fois qu'il a bu lui descend dans le cou. - Sa femme yous dira, qu'ayant ses maladies, Ses pauvres estomacs se sont tout aplaties!

Si, plus tard, le succès, couronnant vos efforts, De nos riches salons, vous ouvre les abords, Les mots auront changé, mais non pas les idées; Vous les reconnaîtrez, quoique mieux exprimées.

LEKERALVOG A

par Armand DUBARRY.

I

A une époque où les miracles, les enchantements, les korigans, les teuz, les sorciers étaient aussi nombreux en Bretagne que les menhirs et les dolmens, vivait à Douarnenez un gars de vingt ans nommé Stevan, qui adorait une jolie penneréz du village de Kellas, appelée Tinah.

Tinah était la fille d'un riche fermier, Stevan le fils d'un riche poissonnier; mais Tinah avait encore son père, Antoine Gorou; Stevan était orphelin.

Fiances l'un à l'autre, tous deux se fréquentaient comme jeunes gens destinés à être prochainement mari et femme, quoiqu'un événement imprévu fût venu récemment mettre des bâtons dans les roues de leur mariage.

Au commencement de l'année, au moment où le vent souffle en tempête sur les côtes finistériennes, le bâtiment du vieux Mao, le père de Stevan, s'était perdu sur les roches de

 1 Yomir. — 2 Jarret de veau. — 3 S'engouer. — 4 Comateux. — 5 Névralgie. — 6 Eruption, flux de ventre. — 7 Pharynx ou luette.